



ABONNEZ-VOUS

Vol.58, N°1

7 janvier 2026

1,50 \$

N° de convention 40012374

La voix
du Nord.

LE VOYAGEUR



2

TÉMISKAMING-NIPissing : UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE FINANCIÈRE POUR L'EXPANSION D'ENTREPRISES

Photo : Marc Dumont

DANS NOS ÉCOLES



FESTIVITÉS EN FAMILLE
À L'ÉCOLE ST-ÉTIENNE

11



AU-DELÀ DES PAGES :
VIVRE POUR MIEUX
COMPRENDRE
AU CSDGR

13



3

SUDBURY : DE NOUVEAUX LOISIRS EN VUE À SCIENCE NORD

Photo : Courtoisie



7

PARUTION - ÉMILE GUY EST UN VOYAGEUR !

Photo : Courtoisie



HÉLÈNE-GRAVEL SE
DISTINGUE AU TOURNOI
DE VOLLEYBALL DU
GRAND NORD

16



Réceptiendaires des subventions et employés de Témiskaming Shores. Photo : Marc Dumont

TÉMISKAMING-NIPissing

Un financement de 5 M\$ pour l'expansion d'entreprises

MARC DUMONT

Pauline Rochefort, députée fédérale pour Témiskaming-Nipissing a annoncé un financement de FedNor de près de 5 millions de dollars pour le développement économique et l'expansion d'entreprises à Témiskaming Shores et la région.



Darcy Brazeau, co-propriétaire de B&G. Photo : Marc Dumont

Pauline Rochefort, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural) a annoncé, le jeudi 18 décembre, des investissements de 4 929 180\$ pour six projets pour soutenir le développement économique, l'exploration minière, la fabrication et la croissance d'entreprises dans le Nord de l'Ontario.

Le premier investissement de 1 600 000\$ a été accordé à la Société d'aide au développement des collectivités de Témiskaming Sud. Les fonds permettront d'offrir des services de conseil et d'investissement aux petites et moyennes entreprises. La Société joue un rôle dans les domaines de la planification communautaire stratégique et du développement socio-économique. «Ce financement permettra d'offrir des services pour les cinq prochaines années. Jusqu'ici, nous avons pu offrir des prêts pour

10 millions de dollars à des entreprises de la région», explique Dan Clérout du conseil d'administration de la Société.

La Ville de Témiskaming Shores a reçu 1 152 000\$ de FedNor pour monter le pavillon du Salon minier du Nord de l'Ontario lors du congrès international de l'Association des prospecteurs et entrepreneurs à Toronto et de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole à Vancouver. En 2015, le premier pavillon à Toronto a été organisé à l'initiative du responsable du développement économique de Témiskaming Shores, James Franks. Depuis, les entreprises participantes ont augmenté leurs ventes et leurs exportations de plus de 100 millions de dollars, tout en contribuant à la création et au maintien de 900 emplois dans le Nord de l'Ontario.

B&G Industrial Services recevra un investissement remboursable de 1 000 135 \$ pour développer ses activités de fabrication. Cette entreprise fondée par des francophones a connu une crois-

sance fulgurante. «Nous avons commencé en 2010 avec 4 personnes et nous sommes rendus avec 58 employés», dit Darcy Brazeau, copropriétaire de l'entreprise située à Thornloe. Le financement permettra de construire une nouvelle usine de fabrication de 19 650 pieds et d'installer des équipements comme une cabine de sablage, des ponts roulants, des soudeuses au plasma, des systèmes de ventilation, etc. Ce projet devrait créer 12 nouveaux emplois et augmenter la production de 30%. B&G Industrial Services se spécialise dans la fabrication de remorques pour camions lourds, leur entretien et leur remise à neuf.

Koch Grain Elevator Inc d'Earlton reçoit une contribution remboursable de 499 895 \$ pour construire et acheter l'équipement nécessaire à l'établissement d'un terminal ferroviaire pour l'expédition et la réception de produits agricoles dans le District de Témiskaming. «C'est une occasion qui n'arrive qu'une fois dans

une vie. Beaucoup de céréales quittent la région en camion. Le train permet de transporter les céréales en utilisant 10% de moins de carburant tout comme le bateau utilise 10% de moins de carburant que le train. Ce terminal sera accessible à tous les éleveurs à grain de la région et ouvrira la région au grand marché de Montréal», annonce Norm Koch, fondateur de l'entreprise.

Une autre entreprise fondée par de jeunes francophones, MidNorth Recycling reçoit un investissement remboursable de 380 150\$ pour étendre et diversifier ses activités de recyclage de métaux. Le financement servira à construire une nouvelle installation et à intégrer une technologie de pointe afin d'aider l'entreprise à améliorer sa productivité.

Enfin, la Ville de Témiskaming Shores reçoit une subvention de 297 000\$ pour le recrutement d'un agent de développement économique local pour une période de trois ans. Le nouvel agent veillera à la promotion et à la mise en œuvre de priorités économiques à Témiskaming Shores et dans les environs de Gowganda à Englehart en passant par Temagami.

Les annonces de la députée Pauline Rochefort ont eu lieu dans les locaux d'une autre entreprise dont le propriétaire est francophone. En effet, Poly-Ure Castings, propriété de Gilles Perreault, fabrique des pièces en polyuréthane pour de l'équipement lourd : «Nous avons commencé dans le fond d'un garage et aujourd'hui nous occupons tous les locaux que vous voyez.» «J'entends cela souvent», commente Danny Whalen du conseil municipal de Témiskaming Shores. «C'est typique de bien des entreprises du Nord de l'Ontario.»



Norm Koch, fondateur de Koch Grain Elevator. Photo : Marc Dumont

GRAND SUDBURY

Science Nord : de nouvelles expériences de loisirs grâce à un financement du fédéral

MEDHI MEHENNI | IUL - LE VOYAGEUR

Ce financement de FedNor, qui est de l'ordre de 650 000\$, permettra selon le gouvernement de «créer de nouvelles expériences touristiques dans la destination la plus populaire du Nord de l'Ontario», à savoir Science Nord, dans le Grand Sudbury.

Le projet nommé «Tissé par l'eau» permettra de «rénover plus de 20 % du troisième étage de Science Nord, à Sudbury» L'annonce a été faite par Viviane Lapointe, députée de Sudbury, au nom de l'honorable Patty Hajdu, ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de FedNor.

«Le projet Tissé par l'eau permettra de moderniser et de relier les troisième et quatrième étages du centre scientifique grâce à une

structure de jeux à plusieurs niveaux et à une série d'expositions qui explorent les relations complexes et vitales entre les cycles de l'eau», explique davantage le gouvernement.

Ce projet, poursuit-il, «mettra également l'accent sur l'apprentissage autochtone. Les visiteurs pourront découvrir comment les écosystèmes hydriques ont façonné les terres, les espèces et les populations du Nord de l'Ontario, et apprendre à devenir les gardiens des réseaux hydrographiques».

Une fois les travaux terminés, précise la même source, «Science Nord disposera de la première structure de jeu intérieure à plusieurs niveaux, adaptée à tous les stades de développement et à tous les styles d'apprentissage».

Ainsi, «le nouvel espace sera inclusif et accessible, célébrera le patrimoine culturel du Canada et soutiendra des activités d'apprentissage conformes au programme scolaire de l'Ontario pour les élèves de la première à la douzième année».

Le gouvernement fédéral considère qu'en plus du fait que

ce projet contribue à «stimuler le tourisme dans le Nord de l'Ontario et à inciter les visiteurs à prolonger leur séjour», Tissé par l'eau «soutient prioritairement l'engagement du Canada à l'égard de la vérité et de la réconciliation en favorisant l'apprentissage autochtone grâce à l'approche à double perspective, qui tient compte de multiples points de vue».

C'est dans cette optique que Viviane Lapointe a souligné l'importance de ce projet : «Cet investissement (...) représente un renouveau des expériences, des éléments culturels et des expositions conçues pour attirer des visiteurs de toute la région. Cet investissement dans Science Nord vise à ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et à positionner davantage notre région comme une destination incontournable».

De son côté, Ashley Larose, directrice générale de Science Nord, n'a pas caché son enthousiasme : «Le financement accordé par FedNor nous permet d'imaginer un nouvel avenir pour notre troisième étage. Un avenir qui reflète l'importance de l'eau dans le façonnement de notre environnement, de nos cultures et de nos collectivités. Tissé par l'eau offrira des expériences d'apprentissage immersives qui respectent les connais-



De gauche à droite : Viviane Lapointe et Ashley Larose. Photo : Courtoisie

sances autochtones et invitent les visiteurs à explorer le Nord de l'Ontario sous un nouvel angle. Nous sommes fiers d'aller

de l'avant avec un projet qui stimulera le tourisme, renforcera la compréhension et éveillera une curiosité qui durera toute la vie».



Photo : Courtoisie

150 ANS DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Le bilinguisme est inscrit dans la Constitution canadienne dès 1867. Les lois, procès-verbaux, journaux et archives du gouvernement fédéral doivent être publiés en français et en anglais. Puis, la Constitution de 1982 intègre le droit à l'instruction et à des services publics dans la langue officielle de son choix. Depuis, la Cour suprême du Canada interprète et réinterprète ces droits linguistiques.

Les causes scolaires

Depuis 1982, l'instruction dans la langue de la minorité constitue un droit à part entière – et non un accommodement. La Cour suprême rappelle régulièrement que ce droit vise à favoriser l'épanouissement des minorités linguistiques.

Préséance de la Charte canadienne des droits et libertés

Procureur général du Québec c. Quebec Association of Protestant School Boards (1984)
Aucune loi ne peut limiter l'article 23 de la Charte, qui vise à éviter le retour de lois comme le Règlement 17 de l'Ontario.

Un certain contrôle

Mahé c. Alberta (1990)
La minorité ne peut pas simplement se fier à la bonne volonté de la majorité. Les parents de la minorité ont un droit de gestion et de contrôle sur leurs écoles, «là où le nombre le justifie».

Des installations homogènes

Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques (Man.) (1993)
Un système d'éducation francophone homogène doit être mis en place rapidement. La Cour suprême fait valoir le bienfondé d'un «certain degré de démarcation dans les lieux physiques».

Le pouvoir décisionnel aux commissions scolaires

Arsenault-Cameron c. Île-du-Prince-Édouard (2000)
Il revient à la commission scolaire de langue française en situation minoritaire, et non au ministre de l'Éducation, de décider comment servir une communauté.

Un devoir de suite rapide

Doucet-Boudreau c. Nouvelle-Écosse (Ministre de l'Éducation) (2003)
Un gouvernement qui tarde à faire construire des écoles contrevient au caractère réparateur de l'article 23 de la Charte.

L'engagement comme voie d'accès

Solski (Tuteur de) c. Québec (Procureur général) (2005)
L'admissibilité à une école de la minorité doit tenir compte de l'engagement linguistique de l'enfant. Pour des raisons culturelles, les programmes d'immersion ne constituent pas une passerelle.

Des services de haut niveau

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique (2020)
Une Province ne peut évoquer des raisons budgétaires pour justifier des services moindres à la minorité, notamment en matière d'installations et de transport, selon le nombre d'élèves.

Pour en savoir plus sur la Cour suprême, suivez notre série : <https://francopresse.ca/files/150e-de-la-cour-supreme-du-canada>. Cette initiative de Réseau.Presse et de l'Alliance des radios communautaires du Canada est possible grâce au soutien financier du Programme des célébrations et commémorations de Patrimoine canadien du gouvernement du Canada.

Quelques autres causes

D'autres causes ont eu des répercussions sur les francophones du pays. Dans trois causes, des billets d'infraction pour vitesse viennent corriger des irrégularités linguistiques dans les lois du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Aussi, la Cour suprême statue qu'une personne accusée a droit d'être jugée dans la langue de son choix. Les droits linguistiques doivent être appliqués de façon systématique, au-delà des «inconvenients administratifs».

Pour en savoir plus, scannez le code QR.



réseau presse
médias professionnels
de l'info locale

ARC
du Canada
Alliance des radios
communautaires

Produit grâce au soutien financier
du gouvernement du Canada

Canada



ÉDITORIAL

Le retour des empires ?!



En agressant la souveraineté territoriale du Venezuela, Donald Trump a agi en monarque absolu dans ce que l'administration américaine appelle ouvertement aujourd'hui son "terrain de chasse", c'est à dire le continent latino-américain.

Il ne s'agit pas là de juger de la question de savoir si Nicolás Maduro est un président légitime ou non. S'il mérite d'être renversé ou non.

Il s'agit de rappeler le droit international, les principes et les mécanismes onusiens nés de l'après-Seconde Guerre mondiale.

Et en cela, il faut dire que les États-Unis viennent d'ouvrir la boîte de Pandore. Samedi, Donald Trump lançait au monde entier, à partir de Mar-a-Lago, que désormais, la domination américaine sera totale sur ce qu'il a appelé «l'hémisphère occidental».

N'est-ce pas un signal, on ne peut plus clair, en direction de la Russie et de la Chine qu'elles aussi peuvent s'étendre et se servir de façon empirique dans leurs hémisphères respectifs?

N'est-ce pas une façon claire et franche de dire que le droit international et l'Organisation des Nations Unies ont fait leur temps, et que, désormais, il faut revenir vers la loi de la force et la logique brute et brutale des empires ?

Le Venezuela a beau avoir la plus grande réserve de pétrole au monde, les entreprises américaines ont beau reprendre possession des gisements de l'or noir, Donald Trump a beau affirmer «diriger (maintenant) le Venezuela» à partir de la Maison-Blanche, mais est-ce que la démarche des États-Unis est si payante que cela sur le long terme ?

Certes, la Chine ne fera plus affaire au Venezuela et l'influence de la Russie dans ce pays sera considérablement réduite.

Mais lorsque la Chine franchira le stade des seules manœuvres militaires tactiques au large de Taïwan pour envahir réellement l'île qu'elle travaille depuis longtemps à annexer, qui pourra lui opposer le droit international ?

Et l'Ukraine ? N'est-ce pas aussi une façon de dire à la Russie : « Vas-y ! Ne t'arrête pas au Donbass ! Pousse jusqu'à Kiev, puisque tu considères ce pays comme ta "cour arrière" ? »

Alors oui, nous pouvons dire que les États-Unis viennent d'ouvrir les portes de l'enfer. Et cela fait bien le jeu de la Chine et de la Russie. Car elles auront les coudées plus franches ailleurs, pendant que les États-Unis devront se débrouiller dans le désordre qu'ils auront contribué à semer dans une région frontalière avec le Brésil, la Colombie et le Mexique. Une région encore nostalgique du socialisme révolutionnaire et où la Chine et la Russie peuvent jouer à mettre de l'huile sur le feu.

Pour le reste, les premières victimes seront, comme toujours, les peuples. Et s'il fallait dire un mot sur Nicolás Maduro, il est la preuve vivante, mais « captive » que les dictateurs qui se maintiennent au pouvoir contre la volonté populaire ne font qu'attirer le prédateur sur leurs pays. Autrement dit : seuls la démocratie et le droit paient.

LE VOYAGEUR journal		Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.	Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.
336, rue Pine, bureau 302 Sudbury (Ontario) P3C 1X8		Téléphone : 705-673-3377 Sans frais : 1-866-926-3997 Courriel : levoyageur@levoyageur.ca	
Mission <i>Le Voyageur</i> est le reflet de la francophonie nord-ontarienne contemporaine, diversifiée et en constante évolution. Il partage ses luttes et ses espoirs dans les voix qui s'y expriment et par son accessibilité.			
On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal <i>Le Voyageur</i> est fier de perpétuer cette tradition.			
HEURES D'OUVREMENT 9 h à 16 h du lundi au vendredi • Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié. • L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h. • Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486 • Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité. • La responsabilité du journal se limitera au montant payé par la partie de l'annonce qui contient l'erreur. • Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.		Le Voyageur reconnaît l'appui du Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires offert conjointement par le Consortium des médias communautaires de langues officielles et le Gouvernement du Canada pour le projet de consultation de son lecteur.	
		Propriétaire Paul Lefebvre Équipe de direction Mylène Lefebvre, poste 6206 direction@levoyageur.ca marketing@levoyageur.ca Guy Rouleau, poste 6203 administration@levoyageur.ca Mehdi Mehenni, poste 6209 redaction@levoyageur.ca	Directrice administrative Mylène Lefebvre Coordinatrice administrative Chloé Brideau Marketing Mylène Lefebvre Directeur de l'information Mehdi Mehenni Journaliste Mehdi Mehenni Pigistes • Marc Dumont • Lise Dugas • Najate Batahar • Venant Nshimyumurwa
		• Nicholas Ntaganda • Donald Dennie Correspondants.es Initiative de journalisme local Francopresse Éditorialistes Donald Dennie Mehdi Mehenni Maquettiste, graphiste • Andoni Aldasoro Rojas Caricaturistes • Bado • Jacques-André Blouin	



POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE EN FRANÇAIS
DANS LE NORD DE L'ONTARIO

Abonnez-vous | 705-673-3377
Faites paraître votre publicité dans nos pages!
ventes@levoyageur.ca

LE VOYAGEUR journal

Lavoix
du Nord

levoyageur.ca



Montage : Chantal Lalonde

CANADA

Palmarès des personnalités influentes de la francophonie canadienne de 2025

Franco presse La 11^e édition du Palmarès des personnalités influentes de la francophonie canadienne de Francopresse se situe sous le signe du dévouement à long terme. L'année 2025 a été remarquable pour les personnes honorées et vient parfois couronner plusieurs années consacrées à la promotion et à la défense de la place du français.

La tradition de choisir une présidence du jury issue des personnes nommées l'année précédente se poursuit. Pour le Palmarès de 2025, la professeure et chercheuse de la Saskatchewan Anne Leis a accepté cet honneur.

«Les candidatures étaient impressionnantes et ont vraiment marqué le jury. C'est beau de voir autant de personnes dévouées qui font avancer la francophonie partout au Canada! C'était la première fois que le jury recevait des candidatures provenant de la Colombie-Britannique et elles ont fait une entrée remarquée au Palmarès. Nous espérons qu'il y aura encore plus de candidatures l'an prochain de toutes les régions du pays pour pouvoir célébrer les talents, les réalisations et le leadership d'un bout à l'autre du pays», déclare Anne Leis.

Les candidatures ont été soumises par les journaux francophones en milieu minoritaire des quatre coins du pays. Un jury composé de quatre personnalités des éditions antérieures a eu la tâche de sélectionner les dix personnalités remarquables de 2025 qui ont brillé pour leur contribution à la francophonie canadienne.

Jeanne Baillout

À 90 ans, Jeanne Baillout a lancé son troisième recueil de poésie, en décembre 2024. Cette pionnière de la francophonie de la Colombie-Britannique prévoit lancer un autre livre en 2026. Dès son arrivée à Vancouver, avec son mari, en 1958, Jeanne Baillout s'est consacrée à l'ensei-

gnement du français. Elle a créé un programme d'apprentissage par les œuvres d'art du Musée des beaux-arts de Vancouver. De 1975 à 1985, elle a été directrice de ce qui deviendra plus tard le Centre culturel francophone de Vancouver. Dans ce poste, elle a entre autres créé le premier festival francophone de Vancouver. Elle n'a pas arrêté par la suite de faire ce qu'elle aime : éduquer, écrire et jardiner, toujours en français.

Billy Boulet-Gagnon

Une bonne partie du succès du Programme spécialisé en arts de Toronto de l'École secondaire catholique Saint-Frère-André est attribuable à Billy Boulet-Gagnon, qui en est le directeur artistique depuis 2019. Il encourage les jeunes à développer leur propre talent de façon quasi professionnelle. Il a allié formation des élèves et création d'événements culturels ouverts au grand public. L'auditorium de l'école, partagé avec l'École secondaire Toronto Ouest, est devenu un lieu de rassemblement pour la francophonie torontoise. Le Programme a aussi été un catalyseur pour augmenter les inscriptions à l'École Saint-Frère-André. En parallèle, Billy Boulet-Gagnon met à profit ses talents musicaux lors d'événements artistiques francophones communautaires.

Julien Cadieux

Le réalisateur Julien Cadieux a remporté en novembre le prix de la Meilleure œuvre acadienne et le Prix du public lors du Festival international du cinéma francophone en Acadie

pour son documentaire *Amir mon petit prince*. Ce n'est que le plus récent honneur pour le cinéaste du Nouveau-Brunswick. Avec ses films, comme *Ya une étoile*, *Une rivière métissée* et *Les mains du monde*, il montre l'importance qu'il accorde à la représentativité et au mieux-vivre ensemble. La diffusion de ses documentaires dans des festivals partout dans le monde fait également rayonner l'Acadie et la langue française.

Yvonne Careen

Après 35 années à se battre pour améliorer l'expérience et la vie des élèves francophones dans les Territoires du Nord-Ouest, Yvonne Careen a annoncé sa retraite de la direction de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest. Sa carrière a été saluée en grand par les élèves de l'École Almain St-Cyr en mai. Cette école qu'elle a aidé à fonder fête justement ses 35 ans. Sa longue bataille judiciaire pour un gymnase dans cette école lui avait valu une première apparition au Palmarès de Francopresse en 2018. La Fédération franco-ténoise et le Regroupement national des directions générales de l'éducation l'ont aussi honoré au cours de sa carrière.

Chantal Fadous

Chantal Fadous est une francophone passionnée originaire du Liban. En 2025, elle a été l'une des 50 coautrices d'un livre sur des femmes inspirantes du grand Vancouver, dans lequel elle met de l'avant l'importance du bénévolat et de la langue française. Après son installation au Canada il y a 16 ans, elle a choisi de s'engager dans la vie francophone. Elle a commencé par faire de la suppléance dans un programme de prématernelle, mais ne s'est pas arrêtée là. En plus d'être restée en éducation, allant jusqu'à oc-

cuper la vice-présidence du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, elle a notamment appuyé des familles immigrantes et a été présidente de la Société francophone de Maillardville en Colombie-Britannique.

Joanne Gervais

Joanne Gervais est la force tranquille derrière de nombreuses avancées pour la francophonie du Grand Sudbury, en Ontario. La directrice générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury a rassemblé la francophonie locale et provinciale pour organiser les célébrations du 50^e anniversaire du drapeau franco-ontarien le 25 septembre 2025 à l'Université de Sudbury, où a eu lieu le premier lever de ce puissant symbole franco-ontarien. Dès 2021, elle a milité aux côtés de cette même université pour la réouverture de cet établissement postsecondaire «par et pour» les francophones, ce qui s'est concrétisé en septembre 2025.

Samuel Landry

Samuel Landry profitait déjà d'une popularité impressionnante sur les réseaux sociaux grâce à son alter ego : la dragqueen Sami Landri. Sa notoriété a explosé en fin d'année quand il est devenu le premier Aca-

dien à participer à la populaire émission *Canada's Drag Race*. Sur TikTok, ses vidéos – en français – ont été vues des millions de fois. Ses vidéos, ses spectacles, sa série *Web Helpez-moi* et l'émission *DRAG! d'la tête aux pieds* qu'il coanime contribuent à rendre la culture queer visible et accessible en français, en plus de faire connaître le chiac, la culture acadienne et les luttes pour la diversité et l'identité.

Monique Levesque

Monique Levesque, éducatrice originaire du clan yändia'wich de la nation wendate au Québec, s'est engagée activement dans le rapprochement et la réconciliation entre les Premières Nations et les Franco-Yukonais. En 2025, elle a offert des ateliers de perlage qui ont été l'occasion de parler des traumatismes du passé et de guérison et elle a livré un exposé public qui invitait à réfléchir aux gestes que peut poser la communauté francophone pour soutenir la vérité et jeter des ponts. Dans son parcours personnel, elle apprend le wendat. Elle mène tous ces efforts de front avec son travail de directrice adjointe d'une école d'immersion et ses heures de bénévolat pour les activités francophones.

Suzanne Saulnier

L'ouverture d'une nouvelle garderie à Pomquet, dans l'est de la Nouvelle-Écosse, en juin 2025 témoigne du travail acharné mené par Suzanne Saulnier en faveur du développement de la petite enfance en français en Nouvelle-Écosse. Directrice générale du Centre d'appui à la petite enfance de la Nouvelle-Écosse depuis sa création en 1992, elle ne cesse de travailler pour l'unité, l'excellence et la durabilité de ce secteur dans la province. Elle a mis l'accent sur les partenariats et la création de garderies pour veiller à ce que les enfants aient le meilleur départ possible pour leur éducation en français.

Laurent L. Vaillancourt

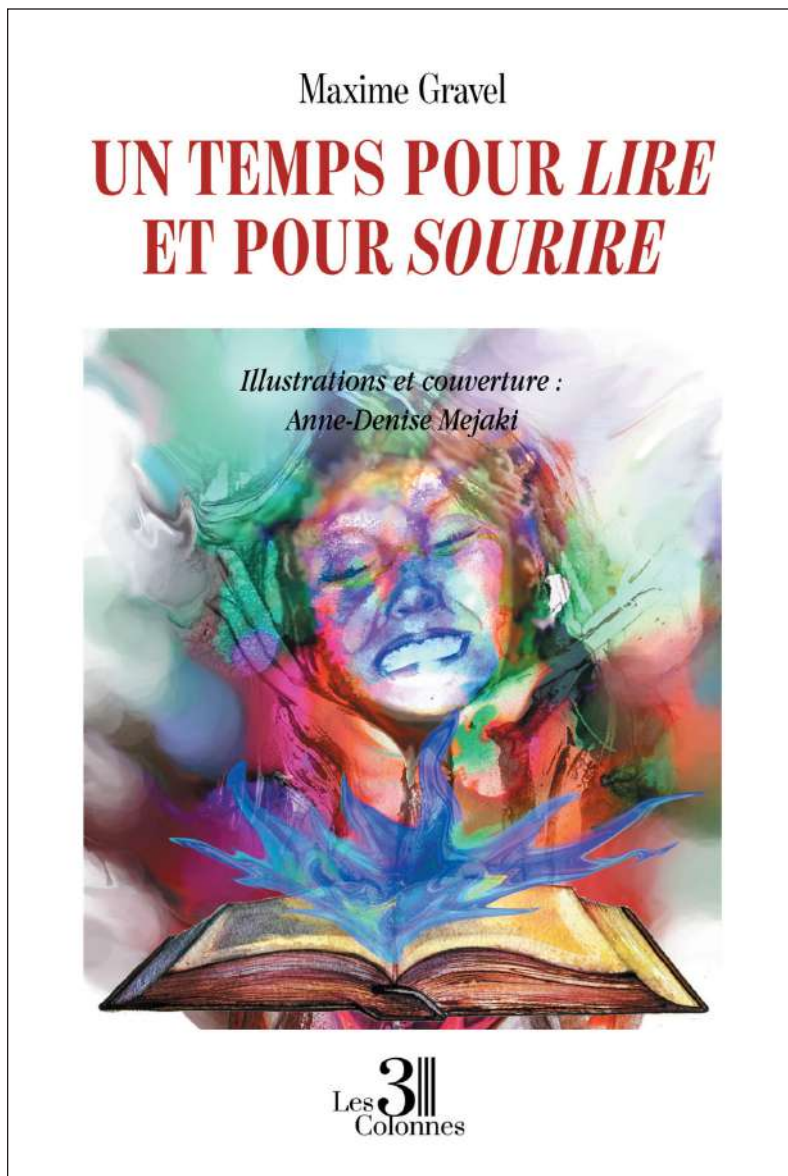
La médaille du couronnement du Roi Charles III décerné à Laurent L. Vaillancourt en août 2025 atteste du demi-siècle – et plus – d'engagement et de création de ce sculpteur autodidacte, qui a également touché au dessin et à la scénographie. Ses expositions, souvent ancrées dans le territoire nord-ontarien, ont parcouru les provinces canadiennes de l'Est ainsi que la Colombie. Laurent L. Vaillancourt a aussi aidé à structurer son domaine; il est entre autres membre fondateur du Bureau des regroupements des artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) et de la Galerie du Nouvel-Ontario, à Sudbury. Il est également fier investigateur et actuel vice-président de l'Écomusée de Hearst, en Ontario.

MÉTHODOLOGIE

Les candidatures au Palmarès des personnalités influentes de la francophonie canadienne de 2025 ont été soumises par les médias écrits de langue française en milieu minoritaire de partout au Canada.

Un jury composé de quatre personnes nommées au Palmarès entre 2021 et 2024, dont la présidente de l'édition de 2025, a évalué les candidatures et fait une sélection par consensus à la mi-décembre.

Le jury a tenu compte de l'influence des candidats et candidates sur la francophonie de leur région dans leur domaine respectif et s'est aussi laissé guidé par un souci de représentativité des régions du pays et de la diversité de la francophonie.

Couverture du livre *Un temps pour lire et pour sourire*.

TÉMISKAMING

Parution - *Un temps pour lire et pour sourire*

MARC DUMONT

Une maison d'édition de France vient de publier un recueil de poésie destiné aux enfants. L'ouvrage est le fruit du poète Maxime Gravel et de l'artiste visuel Anne-Denise Mejaki, tous deux de Témiskaming Shores.

Dans le communiqué de presse, la maison d'édition française, Les trois colonnes, décrit le recueil *Un temps pour lire et pour sourire* comme un voyage poétique, tendre et malicieux où chaque vers devient une fenêtre sur le monde, sur l'imaginaire et sur les petits instants de bonheur du quotidien.

Ce n'est pas d'hier que Maxime Gravel écrit des poèmes et un jour à l'insistance d'une enfant, il donne un récital à toutes ses amies. Elles

en demandent encore et encore : «Lis en un autre». Et à la fin, elles applaudissent. «Ça m'a fait ressentir que les poèmes avaient plus d'impact que je le pensais», dit le poète. Et c'est le début de l'aventure : il fait lire sa poésie par des amis et des connaissances; partout le message qu'il reçoit : «Ça vaut la peine de les publier».

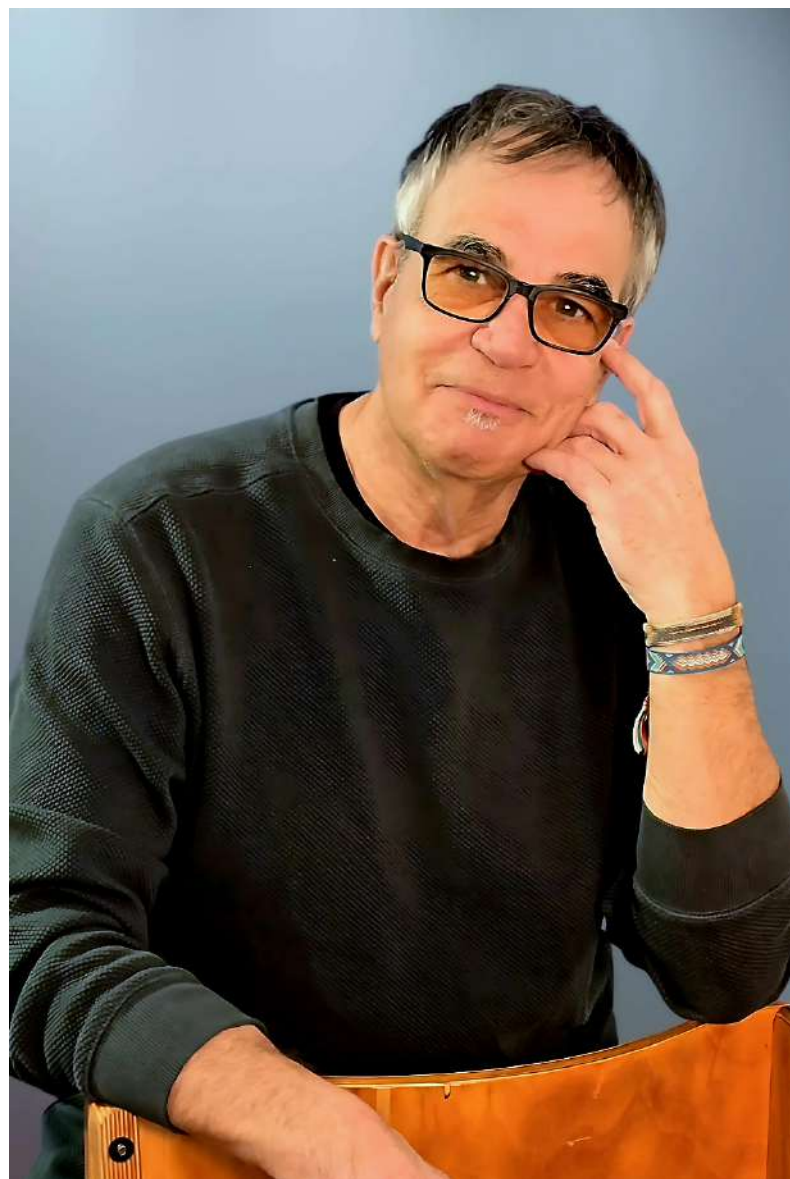
Le poète veut des illustrations pour accompagner les poèmes. Il le propose à Anne-Denise Mejaki, une peintre locale; elle relève le dé-

fi. La maison d'édition Les trois colonnes accepte le manuscrit. «Je n'ai que de bons commentaires pour l'appui et l'accompagnement de la maison d'édition de France, Les trois colonnes», ajoute Maxime Gravel.

Les comptines et les poèmes sont parfois très courts. Chaque texte a du rythme, souvent des sonorités originales et c'est toujours inattendu. «Mon poème est fini quand je l'aime; sinon il va aux poubelles. Mes idées me viennent de mon imagination. Je les mets partout, je fais des remue-méninges, puis c'est de la pré-écriture. Je reprends souvent le texte, jusqu'à dix fois.»

«Écrire de la poésie me permet d'échapper aux étiquettes imposées à la naissance; de me protéger contre les injustices et de me défouler et de les caricaturer», ajoute le poète.

Chaque poème est accompagné d'une illustration d'Anne-Denise Mejaki. Mais voilà, Anne-Denise Mejaki n'est pas une illustratrice, mais une peintre; chaque poème est accompagné d'une peinture. L'artiste, qui a déjà plusieurs expositions à son actif (Hearst, Cincinnati, Témiskaming Shores, Cobalt, Orangeville, Huntsville, Toronto, Kapuskasing...), des prix et des reconnaissances, réussit à cerner visuellement ce qu'il y a au-delà des mots.



Maxime Gravel. Photos : Courtoisie

ajoute Anne-Denise Mejaki. Bien que l'artiste excelle dans le portrait, c'est parce qu'elle y incorpore beaucoup de symbolisme que ses toiles interpellent celles et ceux qui les contemplent.

«La complicité entre Anne-Denise Mejaki et moi dépasse celle d'un auteur qui a embauché une illustratrice. On se comprend tellement bien que cela n'a pas été difficile ou forcé. C'est en admirant les peintures qu'Anne-Denise proposait pour chaque poème que j'ai commencé la recherche d'un éditeur en France», dit Maxime Gravel.

«*Un temps pour lire et pour sourire* est un recueil de poèmes amusants et sérieux à la fois. Il s'adresse aux jeunes de tout âge. Il ouvre la porte aux parents et grands-parents pour stimuler la conversation entre adultes et enfants : ouvrir l'esprit à la poésie et identifier les émotions, révéler la détresse et prendre conscience du danger de nos pensées», propose Maxime Gravel.

Les deux artistes planifient d'offrir des ateliers dans des centres culturels et des écoles. Ils le proposeront au Conseil des arts de l'Ontario et du Canada.

«On veut parler des démarches pour faire écrire et dessiner les enfants. C'est différent comme approche. Déjà le Camp jeunesse en marche nous invite pour l'été prochain», dit Maxime Gravel.

La maison d'édition, Les trois colonnes, qui publie *Un temps pour lire et pour sourire*, a déployé une stratégie de mise en marché auprès de sa liste de trois cents critiques et librairies. Cette stratégie incorporera une vidéo de l'auteur et de l'illustratrice.

Maxime Gravel vient de signer un contrat pour la publication d'un roman jeunesse et travaille également sur un autre recueil de poèmes.

Un temps pour lire et pour sourire est présentement disponible en format numérique au www.leslibrairies.ca ou peut être commandé au Chat Noir Books à New Liskeard et au Hamster à Ville Marie.

OFFRE D'EMPLOI

Poste disponible :

Concierge adjoint occasionnel

Sault-Ste-Marie

nouvelon.ca/carrieres

NOUVELON

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE



Anne-Denise Mejaki

Illustration du poème *Bonheur*.

GRAND SUDBURY

Parution - Émile Guy est un voyageur !

DONALD DENNIE

Depuis sa retraite, en 1990, en tant que surintendant des écoles catholiques du district de Sudbury, M. Émile Guy a fait un voyage dans le temps pour reconstituer l'histoire et la généalogie de sa famille pour y découvrir des secrets; il a ensuite effectué un voyage technologique en tant que réalisateur de l'émission *l'Église diocésaine*; il a entrepris un voyage de croissance personnelle axé sur l'amour de Dieu et son prochain et il a voyagé à plusieurs reprises à l'étranger.

Tous ces voyages, il les raconte de façon planifiée et éclairée dans un second livre intitulé «Ma vie à la retraite. Servir Dieu et mon prochain», paru en décembre 2025. Ce livre fait suite au livre «Me souvenir comme éducateur» paru le jour de sa fête le 24 juillet 2024.

Les ancêtres

Dans le voyage généalogique qu'il a entrepris pour retracer l'histoire de ses ancêtres Monette et Guy, il découvre, à sa grande surprise, que son arrière-grand-père avait changé son nom d'Alexandre Boisvert à Cyrille Monette. Pour expliquer ce changement, l'auteur émet une hypothèse à partir du fait que M. Boisvert avait fréquenté le Petit Séminaire de Montréal en même temps que Louis Riel. Dans son livre il écrit : «J'é mets l'hypothèse qu'Alexandre Boisvert serait allé aider Louis Riel à la Rivière Rouge vers 1868-69. À la suite de ces combats, certains de ses alliés ont changé leur nom. Lorsque Riel se retire au Dakota en septembre 1870, Alexandre revient chez lui. [...] Puisqu'en octobre 1871, le gouvernement ontarien offrait 5 000\$ pour l'arrestation de Riel, je peux croire que les alliés de Riel ont dû aussi être recherchés. Pour se protéger et protéger sa famille, Alexandre Boisvert aurait changé son nom à Cyrille Monette».

La quête de soi

De 1990 à 2021, Émile Guy a été responsable de la réalisation de l'émission hebdomadaire *l'Église diocésaine* dont les thèmes suivaient l'actualité religieuse. Au cours de ces 30 années, que de changements technologiques : des cassettes SONY, VHS, DVD,

disque dur jusqu'à la distribution par internet. «Nos équipements se sont modernisés graduellement grâce à la générosité de la Fondation canadienne de la vidéo religieuse qui est devenue la FONDATION-LABELLE en l'honneur de Monseigneur Lucien Labelle qui en fut le fondateur».

Le voyage au niveau de la croissance personnelle occupe une bonne partie de ce livre. Le voyage passe par son engagement dédié dans des petits groupes de partage de foi qui a débuté à la suite d'un voyage en Terre Sainte en 1989, se poursuit par la pastorale des malades et se renforce par son engagement dans les sessions de Personnalité et Relations Humaines (PRH) en 1993 intitulées *Qui suis-je ?* et se termine par sa découverte et son implication dans le mouvement Cursillo où, écrit l'auteur, on apprend «à mieux se connaître (rencontre de soi), à expérimenter la présence et l'amour de Jésus-Christ (rencontre de Dieu) et, enfin, à entrevoir le bien que peut apporter une communauté chrétienne aimante et attentive (rencontre des autres)».

Les voyages à l'étranger

M. Guy a effectué plusieurs voyages à l'étranger au cours de sa retraite dont certains ont inclus des excursions dans les montagnes avec son fils Raymond. La Louisiane s'est avérée le premier de ses voyages au début de sa retraite au cours duquel il a entrepris une croisière sur les Bayous, ces petits cours d'eau qui ont contribué au développement économique de l'État américain en assurant le transport des hommes et des marchandises. Ont suivi, au début des années 2000, des voyages aux îles Fiji, en Tunisie et au Liban avec Raymond et son épouse Louise. Le retraité a effectué plusieurs croisières, qu'il apprécie beaucoup, dont une sur le fleuve Amazone en Amérique latine et une autre en Russie qui lui a permis de visiter la ville de Moscou. Selon M. Guy, «De toutes les villes que j'ai visitées, Moscou est celle qui m'a le plus impressionné», écrit-il.

Il a entrepris des voyages à caractère religieux, dont un en Terre Sainte, un autre en France pour visiter cinq lieux où la Vierge Marie est apparue. Il s'est rendu en Italie et en Pologne pour le pèlerinage de la Miséricorde ainsi qu'au Brésil pour participer à un voyage éducatif de Développement et paix sans compter ses périples en Autriche, en Allemagne, en Suisse ainsi qu'en République dominicaine.

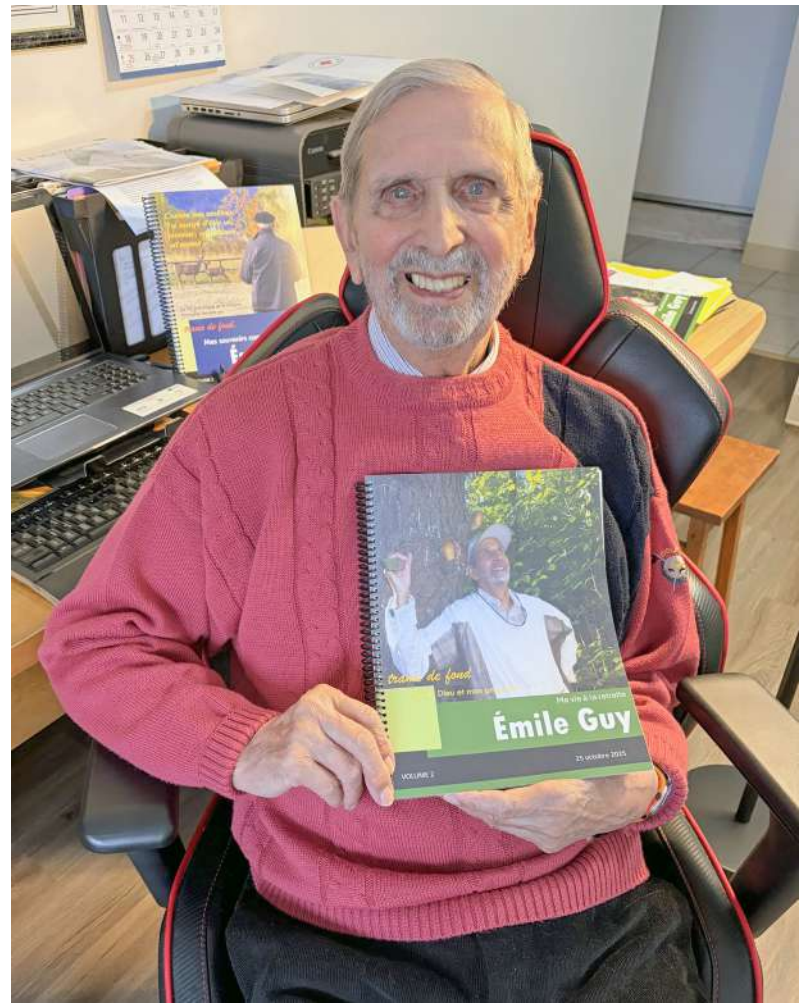
Les montagnes

Le Canada s'est aussi avéré un pays où il abondamment voyagé, principalement en Ontario et en Colombie-Britannique pour y visiter les Rocheuses entre autres. Ce sont les montagnes qui l'ont surtout attiré. «D'où me vient ce goût d'aller le plus haut possible, se demande-t-il ? Aujourd'hui, en faisant un retour sur toutes ces expériences. Je prends conscience d'un appel du Seigneur à toujours me rapprocher de Lui. [...] La montagne, c'est le lieu de la rencontre de Dieu».

Cet album de 163 pages est parsemé de très belles photos qui illustrent bien qu'Émile Guy est en effet un fervent voyageur.

Le livre est disponible dans les bureaux du journal *Le Voyageur* au prix de 25\$. Il suffit d'appeler au 705 920 9561 et prendre rendez-vous. Un abonnement électronique gratuit au journal *Le Voyageur* vous sera offert avec le livre.

Le nombre de copies étant limité, une liste de réservation sera ouverte pour une possible réimpression du livre.



M. Émile Guy tout fier de la parution de son nouveau livre *Ma vie à la retraite. Servir Dieu et mon prochain*. Photo : Francine Gagnon

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques doit siéger pour tenir **Consultations Prébudgétaires**.

Le comité a l'intention de tenir des séances publiques à Toronto le jeudi 4 décembre 2025, à Peterborough le vendredi 5 décembre 2025, à Brockville le mardi 13 janvier 2026, à Ottawa le mercredi 14 janvier 2026, à Pembroke le jeudi 15 janvier 2026, à Kitchener le mardi 20 janvier 2026, à London le mercredi 21 janvier 2026, à Niagara Falls le jeudi 22 janvier 2026, à Kapuskasing le mardi 27 janvier 2026, à Thunder Bay le mercredi 28 janvier 2026, et à Sudbury à le jeudi 29 janvier 2026.

Les personnes qui souhaitent faire une présentation devant le comité sont priées de s'inscrire :

- **lundi 24 novembre 2025 à 12 h (HNE)** pour Toronto et Peterborough ;
- **lundi 5 janvier 2026 à 12 h (HNE)** pour Brockville, Ottawa et Pembroke ;
- **lundi 12 janvier 2026 à 12 h (HNE)** pour Kitchener, London et Niagara Falls ;
- **lundi 19 janvier 2026 à 12 h (HNE)** pour Kapuskasing, Thunder Bay et Sudbury ;

Celles et ceux qui ne souhaitent pas faire de présentation orale, mais souhaitent commenter le question peuvent envoyer un mémoire au plus tard **le jeudi 29 janvier 2026 à 18 h (HNE)**.

Pour vous inscrire ou soumettre un mémoire, veuillez visiter le site suivant : ola.org/fr/demande-comites.

Les délibérations du comité seront diffusées en ligne lorsque cela sera possible. La webdiffusion, les horaires des délibérations et la disponibilité se trouvent sur le site Web de l'Assemblée législative au ola.org/fr.

Ernie Hardeman, président
Lesley Flores, greffière

Édifice Whitney, Salle 1405
Toronto, ON M7A 1A2

Téléphone : 416 325-3509
Télécopie : 416 325-3505

ATS : 416-325-3538
Courriel : scfea@ola.org

Les appels à frais virés sont acceptés.
This information is available in English upon request.



M. Guy a effectué plusieurs voyages à l'étranger au cours de sa retraite dont certains ont inclus des excursions dans les montagnes avec son fils Raymond. La Louisiane s'est avérée le premier de ses voyages au début de sa retraite au cours duquel il a entrepris une croisière sur les Bayous, ces petits cours d'eau qui ont contribué au développement économique de l'État américain en assurant le transport des hommes et des marchandises.»



Informations municipales

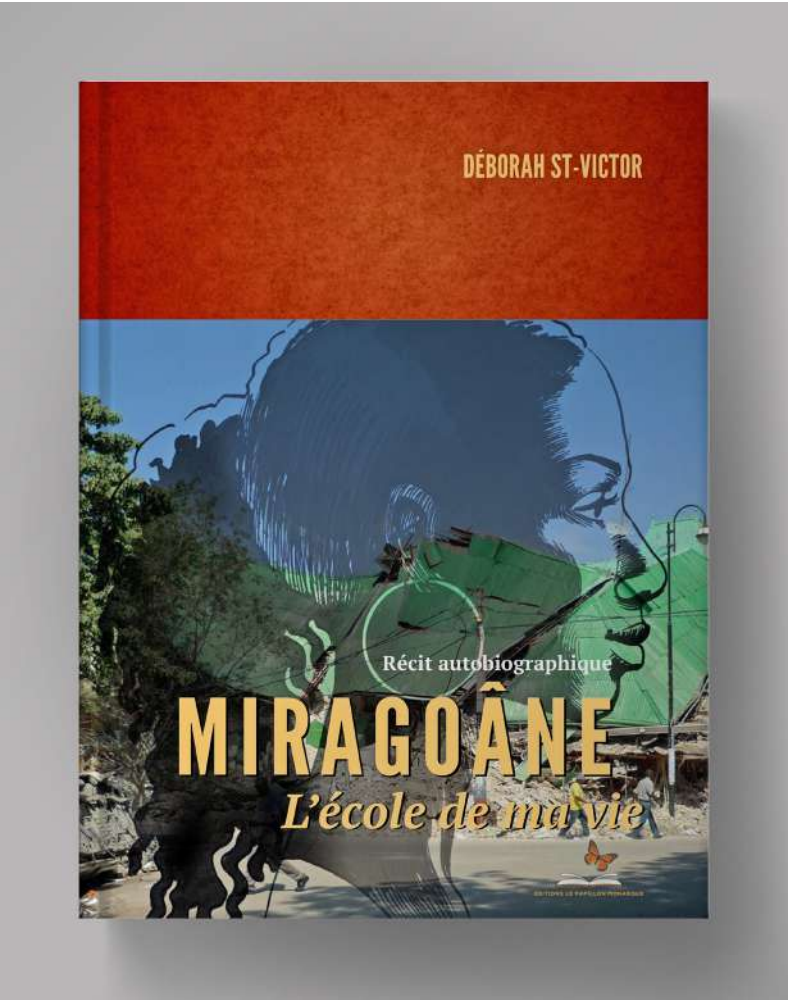
C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca



Nous affichons les soumissions, les offres, les proposition et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE			
concernant les demandes aux termes des articles 22 et 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13.			
Avispublics			
Dossier : PL-RZN-2025-00020 Emplacement : NIP 73569-0162, soit la portion des terrains visés au sud du Canadien National et partie de la parcelle 19452, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 10, concession 5, canton de Neelon, sous le n° LT113000; faisant l'objet de LT100371, LT100372; Grand Sudbury (2291, boulevard Lasalle, Sudbury) Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement de zonage 2010-100Z de la Ville du Grand Sudbury en changeant le zonage de « FD », zone d'aménagement futur, à « FD(S) », zone d'aménagement futur (spécial), afin de permettre l'aménagement d'une aire accessoire d'entreposage enclousoyée et d'une autre à l'extérieur comprenant deux bâtiments à toit ouvert et une aire d'entreposage à l'extérieur. On demande aussi les dispositions propres au site suivantes : 1. Autoriser une aire d'entreposage enclousoyée et une autre à l'extérieur sous forme de bâtiments d'entreposage à toit ouvert et d'une aire d'entreposage à l'extérieur en tant qu'utilisation accessoire d'un usage industriel sur la parcelle nord. 2. Autoriser une hauteur de bâtiment maximale de 10,3 m, bien qu'une hauteur maximale de 10 m soit permise. 3. Autoriser une aire d'entreposage à l'extérieur dans la cour avant (attenante à l'avenue Meadowside), bien que cela y soit interdit. 4. Interdire une aire d'entreposage à l'extérieur à moins de 70 m d'une limite de zone résidentielle. 5. Autoriser une surface construite maximale de 6 %, bien qu'un maximum de 5 % soit actuellement permis. 6. N'autoriser aucune place de stationnement associée à une utilisation d'entreposage. Le projet proposé est accessoire à l'utilisation industrielle principale sur le reste des terrains situés au nord de la voie ferrée du CN. Si l'utilisation industrielle cessait ses activités, l'utilisation accessoire proposée pour l'entreposage ne serait plus autorisée.	Dossier : PL-RZN-2025-00027 Emplacement : NIP 73504-2894, parties 1 et 2, plan 53R-18901, partie du lot 6, concession 1, canton d'Hanmer (0, promenade Dominion, Val-Caron) Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Changer la zone des terrains visés de « H39R1-5 », zone d'utilisation différée – zone résidentielle 1 à faible densité, de « H39R2-1 », zone d'utilisation différée – zone résidentielle 2 à faible densité, et de « H39R2-2 », zone d'utilisation différée – zone résidentielle 1 à faible densité, à « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité, et à « R3 », zone résidentielle à densité moyenne afin de permettre diverses options de logement dans une ébauche de plan de lotissement approuvée. Dossier : PL-RZN-2025-00023 & PL-OPA-2025-00006 Emplacement : NIP 73580-0077, parcelle 42959, SECT. S.-E.-S.; partie 1 du plan 53R6689; faisant l'objet de LT111248, partie du lot 2, concession 4, canton de McKim, NIP 73580-0235, parcelle 19184, SECT. S.-E.-S, droits de surface seulement; partie du lot 2, concession 4, canton de McKim; NIP 73580-0203, parcelle 25314, SECT. S.-E.-S.; partie du lot 2, concession 4, canton de McKim La désignation municipale de la parcelle est le 183, rue Silpaa, à Sudbury. Objet et effet des modifications proposées au règlement municipal de zonage : Modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury en prévoyant une dérogation propre au site relativement aux politiques des corridors régionaux (4.2.4) afin de permettre des utilisations d'industrie légère; modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « C2 », zone commerciale générale, à « HC2(SP) », zone commerciale générale (spécial), avec une disposition d'utilisation différée. Cette disposition est envisagée afin d'interdire les aménagements jusqu'à ce que le débit nécessaire à la lutte contre le feu soit suffisant. Les dispositions particulières suivantes sont proposées :	- reconnaître un entrepôt/bâtiment d'entrepreneurs ayant une surface de plancher hors oeuvre brute maximale de 810 m²; - permettre un entrepôt et une aire de stockage ainsi qu'un bureau d'affaires accessoire ayant une surface de plancher hors oeuvre brute maximale de 2 650 m²; - exiger une marge de reculement d'au moins 15 m pour les utilisations projetées jusqu'à toutes les lignes de lot, sauf celles qui sont le plus au sud et à l'est. La demande vise à légaliser un entrepôt de 805 m² et une aire de stockage existants ainsi qu'à permettre la construction d'un nouvel entrepôt de 2 400 m² avec un bureau de 120 m². Les deux bâtiments serviront à entreposer de l'équipement, des véhicules et du matériel pour des travaux de construction, d'aménagement paysager, de remise en état et de rénovation. Aucun entreposage à l'extérieur n'est proposé. Dossier : La ville du Grand Sudbury Emplacement : Terrains dans la Ville du Grand Sudbury Objet et effet des modifications proposées au règlement municipal de zonage : Modifier le Plan officiel du Grand Sudbury en mettant à jour l'annexe 6 – Terres vulnérables, en fonction de la cartographie adoptée des plaines inondables. La modification au Plan officiel vise à refléter les renseignements les plus récents au sujet des risques associés aux plaines inondables. AUDIENCE PUBLIQUE : Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le lundi 26 janvier à 13 h, au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda. Ce déménagement temporaire est nécessaire pour permettre la construction du centre culturel à la place Tom Davies. Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour.	Participez au processus de planification Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du 26 janvier 2026. • En personne : au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda. • Soumettre ses commentaires par écrit : Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le 23 janvier 2026 à 16 h au plus tard seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion. • S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (http://grandsudbury.ca/audiencespubliques) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience. Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/) le 16 janvier 2026. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295. ----- <i>Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/.</i>



LETTRE À L'ÉDITEUR

NOTE DE LECTURE

Un livre qui interpelle bien plus que les Haïtiens

«La lecture d'un bon livre est un dialogue incessant où le livre parle et où notre âme répond», André Maurois.

«Le chemin de la vie est de trouver son talent, son but est de le partager. S'impliquer dans l'aide humanitaire c'est faire quelque chose de bon pour l'autre.» Voilà l'une des phrases percutantes logées dans *MIRAGOÂNE, L'école de ma vie*, de Deborah St-Victor, paru en 2018 aux éditions Le Papillon Monarque.

Dans un parfait équilibre littéraire et un bon fil conducteur, Deborah St-Victor nous irrigue des expressions en français, ainsi que des proverbes en langue créole, qui est la langue nationale de son pays de souche, Haïti.

L'auteure, dans un style franc et direct, présente sans vernis ni phare sa vocation humanitaire et surtout sa réponse à l'appel de son pays de sang, car bien que née

à Montréal au Canada, elle a pris conscience qu'un fil invisible la lie à Haïti. Donc, elle garde de profonds liens entre les deux mondes. Elle entreprend un voyage de cœur à Haïti où elle a séjourné professionnellement pendant 6 années (2004-2011). Là, elle a été témoin du *Goudougoudou*, qui est l'expression en créole pour désigner le tragique tremblement de terre survenu en janvier 2010, avec son lourd bilan humain officiel de 230 000 morts et 300 000 blessés, sans compter les pertes matérielles. L'écrivaine invite à regarder au-delà du visible pour croire en des lendemains meilleurs, malgré la tragédie et la dure réalité de la vie. Elle dit d'ailleurs ceci : «L'art de voir au-delà des apparences est un talent qu'Haïti fait fleurir en vous». Cette phrase révèle la dimension polymathe de l'auteur qui recommande à ses lecteurs d'avoir de l'espérance et de la foi même au cœur des tourments.



Grâce aux difficultés, on se découvre des qualités, des ressources insoupçonnées.»

Deborah St-Victor

Au fil des pages, elle montre à travers une description textuelle et des photos illustratives en annexe qu'on ne peut aider que ceux qu'on n'aime. Voilà pourquoi, par amour désintéressé, elle sort de sa zone de confort, en quittant son Canada natal en 2004 pour aller dans un village Haïtien qui respire la précarité, ceci afin d'y offrir pendant 6 ans sa présence, ses ressources, son talent, son sourire, son regard humanisant et sa bonne humeur à ses semblables. Plusieurs ont besoin juste de l'attention, voilà pourquoi elle dit : «Les gens les plus joyeux ne sont pas ceux qui possèdent le plus, mais ceux qui partagent le plus».

«Depuis un an maintenant, Miragoâne, c'est chez moi. J'aime être auprès des gens, les aider. Je ne suis pas là pour les sauver ni pour les changer, mais pour les aider à s'en sortir et à modifier pour le mieux leurs habitudes de vie afin qu'ils puissent vivre plus paisiblement et que le poids de leur charge soit allégé. J'en retire une réelle satisfaction. Veux-tu être joyeux? Donne du bonheur.»

Déborah révèle deux choses en filigrane : La vie de l'école d'une part et l'école de la vie d'autre part. À la vie de l'école, on est soumis à des examens et c'est le formateur qui fait l'évaluation, alors qu'à l'école de la vie, c'est la vie elle-même qui nous enseigne et nous évalue. En lisant cet ouvrage, on a des éléments pour réussir certains examens à l'école de la vie.

Ce livre interpelle bien plus que les Haïtiens, car à côté des catastrophes naturelles comme justement ce tremblement de terre, on a des catastrophes humaines qui affectent le monde tropical jusque dans sa chair; où, en plus des chocs naturels, plusieurs dirigeants aux ordres créent plutôt des conditions inappropriées pour maintenir le peuple dans la pauvreté et faciliter l'exil de ses hommes et femmes bien formés qui refusent la docilité coupable. On ne va pas dire comme un poète qu'Haïti est le malheureux paradis, car, ces pays aux richesses naturelles fascinantes qui côtoient en même temps la misère entretenue pourraient être des portes du paradis, et tant qu'il y a de la vie quelque part, il y a aussi de l'espérance. Oui! L'espérance, c'est ce puissant mot qui étirent cette estampille littéraire de Deborah que nous recommandons avec vigueur à la communauté d'accueil et surtout aux immigrants.

Jacques Calvin FANCHE NZALE, bénévole communautaire et culturel

Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les proposition et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS DE CONFIRMATION : DEMANDE COMPLÈTE

concernant les demandes aux termes de l'article 22 et 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avispublics

Dossier : PL-RZN-2025-00049
Demandes : NIP 73375-0003, parcelle 10080, lot 6, concession 4, canton de Waters, Ville du Grand Sudbury (58, promenade Jacobson, Lively)
Emplacement : Une demande a été reçue afin de modifier le Règlement de zonage 2010-100Z de la Ville du Grand Sudbury en changeant le zonage des terrains visés de « RU », zone rurale, à « C2(S) », zone commerciale générale (spécial).

Dossier : PL-RZN-2025-00047 & PL-OPA-2025-00018
Demandes : NIP 73507-1699, partie de la pièce B, plan M633, parties 7, 9, 16-18 du plan 53R-21966, lot 10, concession 6, canton de Capreol, Ville du Grand Sudbury (0, rue Hemlock, Capreol)
Emplacement : Une demande a été reçue afin de modifier le Règlement de zonage 2010-100Z de la Ville du Grand Sudbury en changeant le zonage des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), ainsi qu'afin de modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury en changeant la désignation d'une portion des terrains visés de « parcs et espaces ouverts » à « espace habitable de catégorie 1 ».

Dossier : PL-RZN-2025-00040
Demandes : Partie du NIP 73478-1121, partie de la parcelle 11257, plan de renvoi 53R-20906,

partie 2, lot 3, concession 5, canton de Broder (0, chemin Algonquin, Sudbury)
Emplacement : Changer le zonage des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle à faible densité, à « R2-2 », zone résidentielle 2 à faible densité, afin de permettre la construction de 7 maisons jumelées (14 logements) dans le cadre de l'ébauche du plan de lotissement existant.

Dossier : PL-RZN-2025-00036
Demandes : NIP 73580-0620, plan M-103 partie des lots 18 et 19 et lot 20, plan de renvoi 53R-21802 parties 3-4, lot 4, concession 4, canton de McKim (445, rue Fabbro, Sudbury)
Emplacement : Changer le zonage des terrains visés de « R2-3 », zone résidentielle 2 à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), afin de permettre la construction d'un immeuble résidentiel de 2 étages comptant 12 studios, avec les dispositions spécifiques au site qui suivent :
1. aucune place de stationnement par logement, bien qu'une et demie soit requise par logement;
2. une marge de reculement de la cour arrière d'au moins 5 m, bien que 7,5 m soient requis;
3. un mur de soutènement/mur d'ingénierie de pierres ayant plus de 2,5 m de hauteur, à installer sur toute la longueur de la ligne de lot avant, bien que cela soit interdit à cet endroit;
4. un mur de soutènement/mur d'ingénierie de pierres ayant plus de 2,5 m de hauteur, avec une marge de reculement de la cour latérale intérieure de 0 m, bien qu'une telle marge de

1,2 m soit requise;
5. une clôture d'une hauteur de 1,5 m sur toute la longueur de la ligne de lot est, bien qu'une bande de végétation de 1,8 m et une clôture d'une hauteur de 1,5 m soient requises;
6. le stationnement sera autorisé dans la cour avant requise, aucune partie d'une aire de stationnement ne devant être située dans la cour avant requise.

Dossier : PL-RZN-2025-00041
Demandes : Partie du NIP 73396-0371, plan de renvoi 53R-9599 parties 3 et 5, partie du lot 1, concession 6, canton de Louise (162, chemin Island, Whitefish)
Emplacement : Changer le zonage des terrains qu'on envisage de morceler de « RU », zone rurale, à « RU », zone rurale (spécial), afin de permettre la construction d'un logement saisonnier sur les terrains qu'on envisage de morceler.

Dossier : PL-OPA-2025-00015
Demandes : NIP 73350-0596, partie du lot 6, concession 3, parties 1 et 2 du plan RP 53R18816, canton de Balfour (0, rue McKenzie, Chelmsford)
Emplacement : Modification spécifique à la politique 2.b de la section 5.2.2 (création de lots ruraux et riverains) du Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury afin de permettre la création de 3 parcelles additionnelles alors que 3 parcelles ont déjà été créées à partir de la parcelle d'origine depuis le 14 juin 2006.



La crèche vivante de l'école Saint-Joseph. Photo : École Saint-Joseph

BLIND RIVER École Saint-Joseph

Une crèche vivante pour rassembler la communauté

Avant Noël, les élèves de l'école Saint-Joseph ont célébré la magie de Noël en organisant une crèche vivante suivie d'un concert de Noël pour la toute la communauté. Les élèves de la 3^e année ont fièrement incarné les person-



Les trois rois mages.
Photo : École Saint-Joseph

nages de la nativité, dont Joseph, Marie, les rois mages, les bergers et des anges. D'ailleurs, ils étaient accompagnés par un âne et un petit cheval! La chorale de l'école a également contribué à l'ambiance festive en chantant des classiques du temps des Fêtes. L'école remercie chaleureusement la famille Chalifoux, qui a généreusement apporté ses animaux pour rendre la scène encore plus magique, ainsi que M. Leo Viel, M. Shawn Viel et M. Guy Chenard qui ont construit la belle crèche. Cette activité, offerte annuellement par l'école Saint-Joseph depuis 2016, est devenue un événement d'envergure qui permet de rassembler la communauté dans la foi, la joie et l'esprit de Noël.

DOWLING École St-Étienne

Festivités en famille et en communauté

Avant les vacances de Noël, la communauté scolaire de l'école St-Étienne a vécu une semaine remplie de joie et de partage! Tout a commencé avec un concert de Noël où les élèves ont fièrement



Des élèves décorent des biscuits au gingembre. Photo : École St-Étienne

présenté des numéros variés devant leurs parents et grands-parents. Les festivités sont allées bien au-delà des murs de l'école. La célébration s'est poursuivie à la paroisse Saint-Étienne Martyr pour la messe de Noël, un moment spirituel important pour les petits comme les grands. Dans la communauté, les élèves ont fait valoir leurs valeurs catholiques en participant activement à une collecte de denrées alimentaires pour soutenir les familles dans le besoin de la région de Dowling. De plus, les élèves ont décoré des biscuits



Concert de Noël.
Photo : École St-Étienne

au gingembre offerts gracieusement par le Club des Lions, et savouré un délicieux déjeuner aux crêpes à l'école. Ces activités du temps des Fêtes ont permis de renforcer les liens communautaires et de vivre pleinement l'esprit du Noël!

SUDBURY École St-Denis

Une tradition qui sème la joie

Avant les vacances de Noël, les Tigres de l'école St-Denis ont fièrement participé à la guignolée, une tradition organisée à l'école depuis de nombreuses années. Les élèves ont eu le privilège de partager la magie de Noël avec les résidents de Waldorf Retirement Home, Chartwell Southwind Retirement Residence et Extencicare Countryside. Les jeunes chanteurs et chanteuses ont enchanté les résidents avec leurs visites mémorables et leurs chants classiques des Fêtes. Cette activi-



Les élèves de l'école St-Denis chantent des classiques de Noël dans une résidence de soin de longue durée. Photo : École St-Denis

té annuelle est une magnifique façon d'apporter chaleur et sourires auprès de la communauté.

Quel bonheur de voir la joie briller dans les yeux des résidents et des élèves!

Portes ouvertes au secondaire

District du Grand Sudbury et de Manitoulin

lundi 12 janvier à 18 h 30

▪ ÉS du Sacré-Coeur **SUDBURY**

mardi 13 janvier à 18 h 30

▪ Collège Notre-Dame **SUDBURY**

mercredi 14 janvier à 18 h 30

▪ ÉS l'Horizon **VAL CARON**

jeudi 15 janvier à 18 h

▪ ÉS La Renaissance **ESPANOLA**

jeudi 15 janvier à 18 h 30

▪ ÉS Champlain **CHELMSFORD**

District d'Algoma

mardi 13 janvier à 17 h 30

▪ ÉS Jeunesse-Nord **BLIND RIVER**

mercredi 14 janvier à 18 h 30

▪ ÉS Saint-Joseph **WAWA**

jeudi 15 janvier à 18 h

▪ ÉS Trillium **CHAPLEAU**

Inscription en tout temps

▪ ÉS Notre-Dame-du-Sault

SAULT-STE-MARIE



NOUVELON.CA



Portes ouvertes

Mardi 13 janvier à 16h30



École secondaire catholique
Élisabeth-Bruyère
à Mattawa

Mercredi 14 janvier à 18h00



École secondaire catholique
Algonquin
à North Bay

Mercredi 14 janvier à 18h00

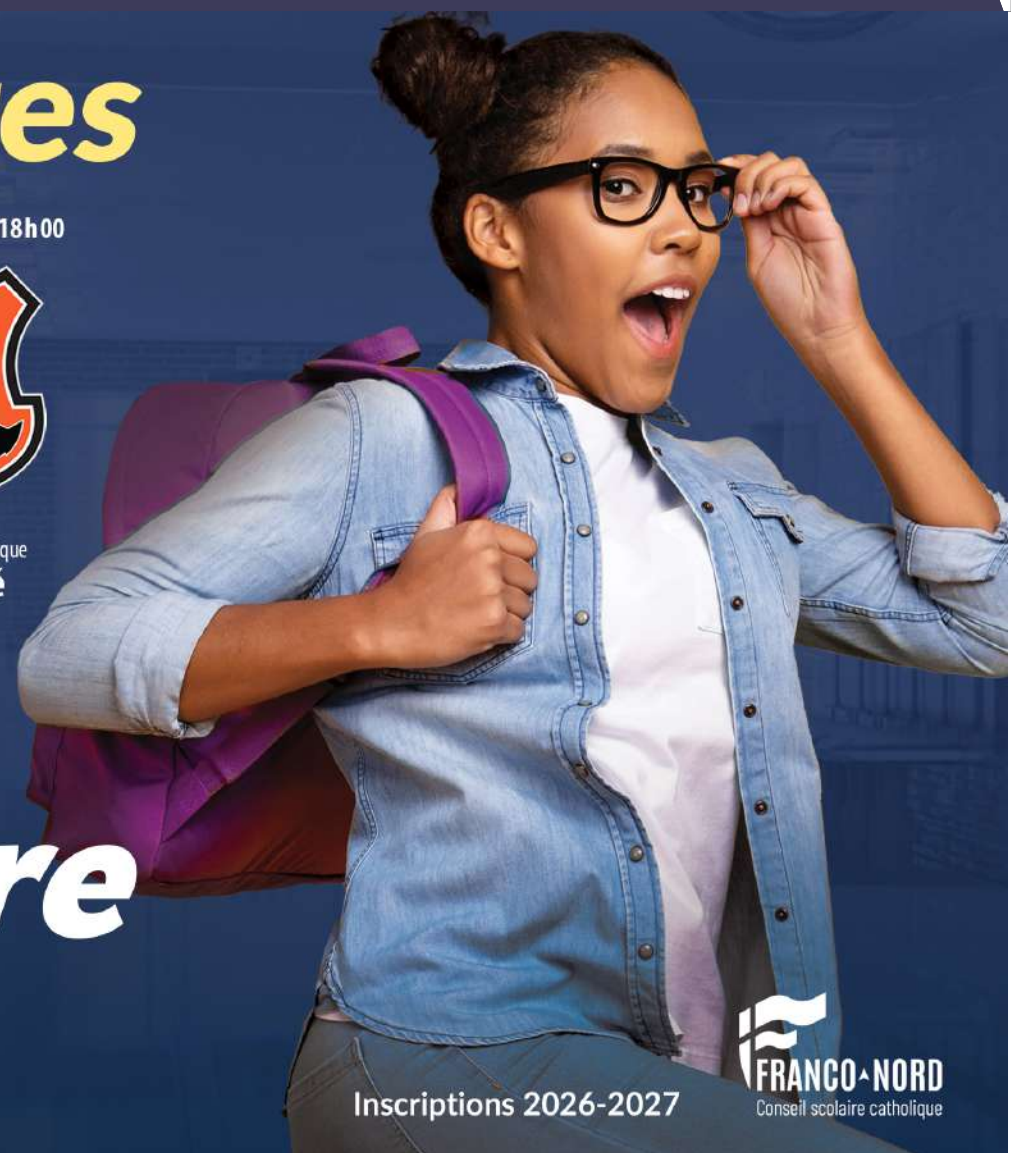


École secondaire catholique
Franco-Cité
à Sturgeon Falls

Confirmez votre présence : franco-nord.ca

Le secondaire à son meilleur

Inscriptions 2026-2027



Portes ouvertes

Inscription à la maternelle

Visitez votre école de quartier

LA SEMAINE DU 26 JANVIER

Pour connaître les dates des séances des écoles
du Conseil scolaire catholique Franco-Nord
et pour confirmer votre présence :

FRANCO-NORD.CA





CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES



NORD DE L'ONTARIO

Leader en éducation autochtone

Au-delà des pages : vivre pour mieux comprendre

En octobre dernier, les élèves du cours d'English de l'École secondaire catholique de Hearst ont vécu une expérience d'apprentissage inoubliable à Sault Ste. Marie. Après la lecture du roman *Moon of the Crusted Snow* et la rédaction d'une lettre destinée à un survivant ou une survivante, ils ont visité le site historique *Shingwauk Residential School*. Durant cette visite, ils ont aussi participé à un cercle de partage et à une cérémonie de purification.

La journée s'est poursuivie à Hiawatha Highlands avec Thrive Tours, où les élèves ont partagé un repas traditionnel,

effectué une randonnée et découvert le lien profond entre les peuples autochtones et le territoire. La journée s'est terminée par une séance de tambour (*drumming*) empreinte d'énergie et un souper à *Chummy's Grill*, dans la communauté de Batchewana.

Cette expérience immersive a permis aux élèves de développer une compréhension humaine et empathique de l'histoire autochtone, illustrant la force de l'apprentissage expérientiel et l'engagement du Conseil envers une éducation inclusive, respectueuse et ancrée dans la vérité.



Bonne et heureuse année!

Le CSCDGR
vous souhaite
beaucoup de
bonheur en
2026!

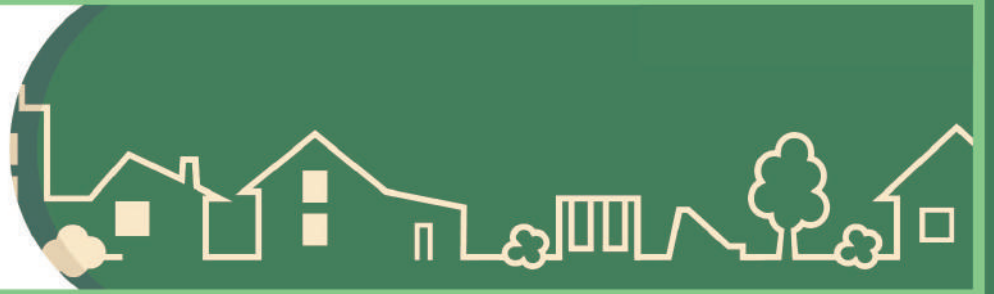


CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES

vie communautaire HEARST ET KAPUSKASING



Un très grand nombre de gens de la communauté sont venus répondre à cette activité de réseautage. Photo : DÉ & tourisme Hearst ED & tourism/Facebook

HEARTS

Rencontres professionnelles et liens locaux

NDERY
DIONE | LE NORD
- UL

Destination Hearst, un évènement de réseautage incontournable a rassemblé ce mercredi des chercheurs d'emploi, des jeunes professionnels et des employeurs de la région pour la 10e édition, offrant une occasion privilégiée de créer des liens et d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles.

La dernière édition de cet évènement remonte à 2022, rappelle Lydia Rodrigue, adjointe au développement économique de Hearst, précisant que cela fait un bon deux ans que cette activité n'a pas eu lieu.

«Cette année, la formule a un peu changé. On a ajouté cette

année une conférencière afin de redonner un genre de petit atelier pour aider non seulement les entreprises, mais aussi les participants à trouver leur identité. Ça va se faire comme un atelier interactif, puis les gens vont devoir trouver c'est quoi leurs qualités. Et,

qu'est-ce qui fait d'eux un bon employé et expliquer pourquoi qu'un employé devrait aller avec eux plutôt que quelqu'un d'autre», a déclaré Mme Rodrigue lors de son passage à l'émission L'Info sous la loupe, vendredi dernier, sur les ondes de CINN 91.1.

L'activité était bilingue et animée dans les deux langues officielles, ajoute-t-elle. La personne responsable de l'animation vient de Moonbeam et possède une entreprise spécialisée en ressources humaines. Elle offre des ateliers

pour aider les gens à créer une culture positive en milieu de travail, ainsi que sur d'autres aspects liés au marché du travail, par exemple l'utilisation de bonnes techniques pour réussir une entrevue.

Selon l'adjointe au développement économique de Hearst, les gens semblent avoir bien apprécié cette rencontre.

D'après l'adjointe au développement économique de Hearst, l'évènement s'est déroulé en soirée, le 17 décembre, de 17 h à 20 h.

Son objectif était d'offrir aux employeurs l'occasion de rencontrer des personnes à la recherche d'un emploi et de créer des liens de réseautage.

«L'organisation de Destination Hearst, c'est toujours proche du temps des Fêtes. On espère accrocher les étudiants qui reviennent des études pour voir s'ils veulent s'établir ici ou encore s'il y a du monde qui vient visiter leur famille à Hearst. C'est un peu pourquoi on le fait proche de Noël (...).»

En ce qui concerne les inscriptions des personnes souhaitant participer à cette activité, le service du développement économique de Hearst collaborait avec le Centre Partenaires pour l'emploi. Ainsi, Mélina Roy Vaillancourt, membre de l'équipe du Centre, était chargée de communiquer avec les personnes désirant assister à l'évènement.

Afin d'obtenir davantage d'informations sur le nombre de personnes inscrites et certains aspects liés à la préparation, le journal Le Nord a communiqué avec Mme Roy Vaillancourt. Celle-ci a toutefois indiqué que le développement économique de Hearst était mieux placé pour fournir des détails sur l'initiative, puisqu'il était au cœur de l'organisation de cette activité.

En plus de l'atelier offert dans le cadre du volet professionnel, Lydia Rodrigue a souligné la présence de plusieurs employeurs provenant d'entreprises locales, notamment la Caisse Alliance, l'Hôpital Notre-Dame, la Corporation de développement économique régional Nord-Aski, La Maison Verte, Réflexion Service de mieux-être, Tecnor, Hearst Connect, l'Équipe de santé familiale Nord-Aski, Pepco, ainsi que plusieurs autres organismes.



Obtenez un prêt allant jusqu'à **2 000 \$**
à **0 % d'intérêt***, à dépenser chez nos
entreprises locales
grâce au **Programme
Privilège COOP!**

Caisse Alliance
caissealliance.com



TAC 0 %

*Aucun intérêt couru durant la période de 12 mois pour les achats chez les marchands participants et si les modalités de paiement sont respectées. Certaines conditions s'appliquent. Si les conditions ne sont pas respectées, un taux d'intérêt fixe de 19,9 % (TAC=19,9 %) sera appliqué.

vie communautaire

VALLÉE EST



Le dîner de Noël du 15 décembre. Photos : Courtoisie



Des dons généreux au profit de la banque alimentaire Good Neighbours de la Vallée Est. Photo : Courtoisie

VALLÉE EST

Le Rendez-vous de Vallée Est a clôturé 2025 en beauté !

MEDHI MEHENNI Le Rendez-vous de Vallée Est peut se targuer d'avoir clôturé l'année 2025 en beauté. En témoignent les images des activités lors des temps des fêtes, ainsi que les commentaires des participantes et des participants.

L'incontournable dîner de Noël, qui a eu lieu le 15 décembre, a été «un succès» selon les organisateurs. Mais pas seulement, puisque des participantes comme Shirley Bertrand et Alice Moreau commentent à tour de rôle : «Excellent dîner et beaucoup de fun», «Belle ambiance et très bon dîner».

«Beaucoup de plaisir et un repas fantastique traditionnel. Bravo vous tous!», ajoutent les organisateurs.

Le 16 décembre, c'était le temps de l'entraide et les vertus de la charité. Le Rendez-vous de la Vallée Est a, en effet, remis 168 produits alimentaires et un don monétaire de 1 390\$ à la banque alimentaire Good Neighbours de Vallée Est à Hanmer. Le Club n'a pas manqué de rendre hommage à la générosité de ses membres et de les remercier.

Un autre grand moment de plaisir était le 21 décembre, lors du potluck de Noël de la ligue de quilles du Rendez-vous de la Vallée Est.

Le repas semblait tellement copieux que les organisateurs se sont permis ce commentaire : «Heureusement que nous avons joué toutes nos parties avant de manger!»

Après une fermeture de moins de deux semaines, le Rendez-vous de la Vallée Est a repris ses activités ce lundi 5 janvier, avec pour activité le jeu de cartes Euchre. L'activité se poursuivra tous les lundis à 18 h 30. Les membres du club peuvent s'y rendre sans restrictions. Les non membres doivent par contre s'inscrire avant de s'y rendre en appelant le (705) 969-8649 ou en écrivant à centre@vianet.ca



Le potluck de Noël de la ligue de quilles. Photo : Courtoisie

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REER ET LE CELI

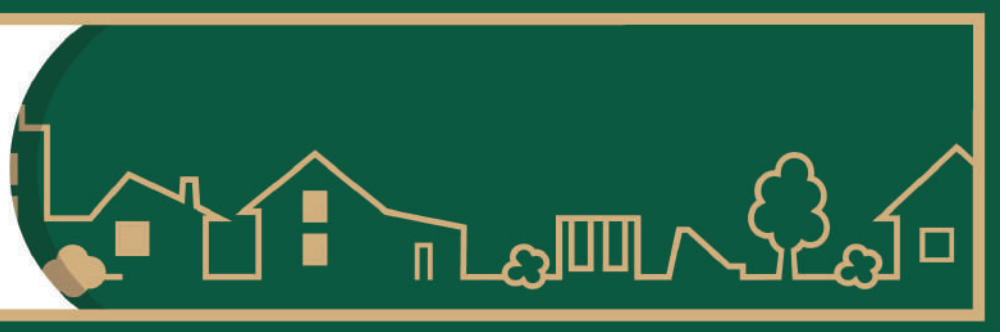


Cotisez à votre REER au plus tard le 2 mars 2026 pour profiter d'économies d'impôt pour 2025.

desjardins.com/reerceli



vie communautaire **SUDBURY**



GRAND SUDBURY

Hélène-Gravel se distingue au tournoi de volleyball du Grand Nord

Les 10 et 11 décembre dernier, les élèves de 5^e et 6^e année du Conseil scolaire du Grand Nord ont participé au tournoi de volleyball qui a eu lieu à l'école secondaire MacDonald-Cartier. Près d'une dizaine d'écoles ont participé à l'évènement.

Trois équipes de garçons et trois équipes de filles de l'école publique Hélène-Gravel y ont participé grâce à l'initiative de M. Alain Prévost, un enseignant passionné, engagé et dévoué. Pour lui, il est important que tous ses élèves puissent vivre différentes expériences sportives, peu importe leurs forces ou leurs points à améliorer.

Un immense bravo aux six équipes qui ont tout donné sur le terrain! Leur effort remarquable, leur esprit d'équipe et leur attitude positive ont fait rayonner l'école HG tout au long du tournoi.

Résultats des équipes masculines (10 décembre 2026):

HG1 : 1^{re} place – Division A
HG2 : 2^e place – Division B
HG3 : 4^e place – Division B

Résultats des équipes féminines (11 décembre 2026):

HG1 : 2^e place (division A).
HG2 : 5^e place (division A).
HG3 : 1^{re} place (division B)

Chaque année, M. Alain, enseignant d'éducation physique, santé et arts, inscrit ses élèves à divers tournois sportifs. Pour lui, le sport permet de développer l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance. Le gymnase de l'école publique Hélène-Gravel est garni d'une série de bannières gagnées à travers les années d'expérience de cet enseignant. Cette année, deux nouvelles bannières seront accrochées. Félicitations les lynx! Quel bel accomplissement!

Collaboration spéciale
d'**Isabelle Carignan**



L'équipe des garçons. Photo : Courtoisie



L'équipe des filles. Photo : Courtoisie




La crémation, oui, nous la faisons!






fd@coopfh.ca | 705-566-2100